

Louise de Ballon

(1591-1668)

(suite)

Louise de Ballon, fondatrice

Au moment où les moniales réformistes de Sainte-Catherine du Semnoz s'installaient à Rumilly, à l'automne 1622, trois sœurs de l'abbaye des Ayes¹, Claude de Buissonrond, Louise de Paquier et Louise de Ponsonas, étaient animées d'un même désir de réforme et souhaitaient s'établir à Grenoble. Elles eurent connaissance de la fondation savoyarde, et il leur fut conseillé de rejoindre Rumilly, afin de mettre en commun projets et expériences. L'abbé de Tamié en personne les y mena en janvier 1623. Elles y demeurèrent près de deux années, non sans difficultés d'adaptation pour se fondre en une même communauté, à cause de différences de caractères et tant leur désir de fondation à Grenoble était grand.

Celui-ci se réalisa le 24 novembre 1624, où Louise de Ballon conduisit dans la capitale dauphinoise les soeurs de Buissonrond et de Paquier. L'établissement devait se faire malgré des obstacles nombreux : susceptibilité de l'évêque Pierre Scarron, menace d'excom-

1. Les Ayes ou les Haies, commune de Crolles, Isère, diocèse de Grenoble.

munication de la part de l'Ordre, interventions plus ou moins maladroites des autorités civiles et des amis des moniales. La fondation finit par être approuvée par dom Boucherat peu avant sa mort le 8 mai 1625, et par l'évêque, obligé des parlementaires, mais qui obtint gain de cause. En effet, le couvent de Grenoble passait sous sa juridiction. Cet événement fut d'importance pour la suite de la vie des réformées. Jusqu'alors elles s'étaient efforcées d'agir dans le cadre cistercien. Les circonstances les amenaient à en sortir, pour passer sous contrôle épiscopal. Une bulle d'Urbain VIII (24 juillet 1628) exempta les maisons alors fondées de la juridiction cistercienne et les plaça sous celle des évêques des lieux où elles étaient et seraient implantées à l'avenir. Cette soumission était l'application de la théologie et des décrets du concile de Trente. Mère Louise la justifiera par révérence aux soins de l'évêque François de Sales pour la réforme, par la haute idée qu'elle a de la dignité épiscopale et par référence à l'opinion de saint Bernard sur l'exemption monastique.

Elle fit partie du petit groupe chargé de rédiger des constitutions pour la congrégation naissante, avec les sœurs de Buissonrond et de Ponsonas. Elle se défendra toujours d'en être l'unique auteur. Des allusions dans ses écrits ultérieurs permettent de relever une touche personnelle à propos de tel article, notamment au sujet de l'humilité et du mépris de soi-même². De même, après avoir longuement consulté plusieurs religieux conseillers, elle fit décider, en faveur d'un régime de vie mitigé, leur « petit concile » réuni pour trancher le débat sur la pratique des austérités et macérations corporelles ; vécue comme retour à une vie cistercienne primitive, cette observance était à l'origine de graves troubles physiques et psychiques dans les deux communautés. En cette occasion, elle agit avec ce bon sens qu'elle manifesterà en maintes occasions de la vie quotidienne ou spirituelle. Elle se conduit (et les autres avec elle) selon la « discrétion » monastique traditionnelle, avec le souci de ne pas déroger à la « règle commune » du monastère (cf. *Règle de Saint Benoît*, 7,55). Et les constitu-

2. Voir *Œuvres*, I, 76, constitutions, Paris, 1637, p. 83.

tions, qui sont publiées pour la première fois à Grenoble, en 1631, n'évacueront ni les pratiques ascétiques, ni les jeûnes, ni la discipline appliquée individuellement ou en groupe. De même elles expriment clairement la volonté de Louise de Ballon et de ses compagnes de se rattacher à la famille bénédictine (la règle de saint Benoît, résumée en 40 articles, précède les constitutions) et à la doctrine de saint Bernard. La mise en forme définitive des constitutions, conforme aux dispositions du concile de Trente, porte la marque du père Dangles (1585-1658), supérieur des jésuites de Grenoble, conseiller dont la contribution facilita sans doute la reconnaissance par Rome. Le pape Urbain VIII approuva les *Constitutions de la congrégation de Saint-Bernard, ordre de Citeaux* en 1634.

On peut parler alors de « congrégation », car les fondations se multiplient : La Roche (1626), Saint-Jean-de-Maurienne (1627), Seyssel (1627), Saint-Maurice-en-Valais (1629), Vienne (1630), Lyon (1633)... A chaque fois ou presque, mère Louise prend la route et mène les fondatrices, dont les supérieures sont ses compagnes des premiers jours et ont toute sa confiance : « des secondes moi-même » dit-elle. Parfois, elle doit venir à la rescousse, comme en Valais, pour aider à des débuts incertains. Elle doit affronter autorités civiles et religieuses, négocier, convaincre, mendier, essayer des rebuffades, au point de tomber malade, comme ce fut le cas à Saint-Jean-de-Maurienne. Elle se souvient alors de la croix entrevue lors de sa retraite de 1617 ; l'oraison et la communion sont ses réconforts. Les peines endurées à chaque établissement l'assurent de « fondations » solides. Elle y voit le moyen de se maintenir dans l'humilité. Heureuse de ces nouvelles implantations, elle affiche une certaine retenue devant ce mouvement d'expansion. *J'eus là-dessus cette pensée. Que tout de même que la plante de l'aloë demeure tant d'années en terre, sans pousser ni paraître : nous autres, qui n'avons, comme elle, que de l'amertume et des piquans, à cause de nos imperfections, nous devons demeurer ensevelies dans notre bassesse... Il nous faut auparavant bien enraciner dans l'humilité, et nous ne pouvons être sûrement élevées que dans notre abaissement. Dans un mot, il faut que*

ce soit la vertu de nos sœurs qui invite et qui porte les villes à les désirer et à les demander (cité dans Grossi, *La Vie...*, p. 428-432).

Ayant prêché l'Avent et le Carême à Rumilly, le jésuite Balthazard de Bus édifié par les Bernardines réformées (c'est ainsi qu'on les appela rapidement), les fit connaître en Provence, et inviter par la ville de Toulon. mère Louise, à la tête d'un essaim de Rumilly, entreprit, à l'été 1636, le voyage qui devait l'amener, après une navigation périlleuse sur le Rhône, de la Savoie aux rives de la Méditerranée. À peine la maison de Toulon installée, elle dut répondre à l'appel des consuls de Marseille en 1637. Cette année inaugure une période peu favorable à mère Louise, incomprise et persécutée par ses sœurs. Suite au développement des fondations, elle fait imprimer à Aix-en-Provence, fin 1636, des constitutions révisées, approuvées du seul évêque de Genève-Annecy, et un directoire journalier *pour les religieuses réformées de Saint-Bernard, de la Divine Providence*, imposant à l'ensemble de la congrégation le vocable du couvent de Rumilly, appelé à jouer un rôle de référence, voire de direction, vis-à-vis des autres maisons. On l'accuse d'être ambitieuse, de faire la générale. On lui reproche sa qualité d'étrangère. De son côté, Louise de Ponsonas, fondatrice à Paris, y fait réimprimer en 1637 les constitutions de 1631, un coutumier et un directoire. La cabale réussit : les constitutions « révisées » par Louise de Ballon seront brûlées, à la suite d'une procédure qui reste encore à retrouver dans quelque fonds d'archives. Ce sont les constitutions de Paris, 1637, réputées conformes à celles de 1631, qui s'imposeront. La réimpression à Lyon, en 1648, de tous les documents statutaires marquent la fin de cette période de déchirement³. Louise de Ballon s'est inclinée et a une activité réduite, après

3. Ces différentes éditions, en divers lieux, ont pu faire croire à la constitution de congrégations distinctes. Or, il s'agit en fait de textes identiques, ce qui réduit la discussion sur leur plus ou moins grande conformité au « Cîteaux primitif ». Les circulaires ou lettres mortuaires échangées entre les monastères, parfois recopiées en « nécrologe », montrent l'unité du réseau, même si les liens ne sont pas tous de la même intensité ou fréquence sur la durée, et dans la mesure où la conservation des archives permet de l'apprécier.

la fondation de Cavaillon en 1641. Rappelée en Savoie, elle remplit encore plusieurs supérieurs, avant de se retirer au monastère de Seyssel, où elle meurt le 14 décembre 1668.

Louise de Ballon, maîtresse spirituelle

Depuis son décès, le souvenir de Louise de Ballon ne s'est jamais effacé. Vint le temps où ses filles éprouvèrent le besoin de faire mémoire de son action et de tirer profit de son enseignement. En 1675 parut une *Vie* de sa rivale d'un temps, Louise de Ponsonas, dont l'auteur anonyme revendiquait pour son héroïne la qualité de fondatrice des Bernardines réformées en France. Le père Jean Palerne, antonin, directeur de mère de Ballon, avait remis, en 1669 et 1679, aux couvents de Seyssel et de Grenoble les lettres et écrits qu'elle lui avait adressés. Quelques communautés souhaitèrent disposer d'une vie de leur fondatrice. Ce fut un oratorien de Provence, le père Jean Grossi, qui fut chargé de retracer la vie édifiante de la réformatrice à partir de cette documentation et de renseignements glanés auprès d'informateurs en Savoie et en Provence. Sa *Vie de la Vénérable Mère Louise de Ballon*, publiée en 1695, correspond bien aux stéréotypes de la biographie spirituelle. Mais malgré le souci d'édification, la visée hagiographique et quelques lourdes digressions, Grossi veut faire œuvre d'histoire et de vérité : il dispose au fil de la trame chronologique ou thématique du récit, de longues citations des écrits de Louise, qui sont autant de morceaux choisis, révélateurs d'une vie spirituelle et mystique intense. Par ce procédé, l'auteur donnait à son travail un caractère « authentique » et publiait, en « plein crépuscule des mystiques », sous une sorte de camouflage, le témoignage d'une expérience spirituelle difficilement acceptable par le public. Grossi publia, en 1700, les *Cœuvres de piété de la Mère Louise de Ballon*, recueil d'écrits divers,

relations, traités, notes de retraite. Il s'agit d'une sélection d'œuvres, dont il nous dit qu'elles ne sont pas néanmoins toutes ici, parce que j'en ai laissé presque autant sans y toucher⁴.

Mère Louise a beaucoup écrit et beaucoup détruit, écrivant non pour être publiée, mais par obéissance, sur l'ordre de ses directeurs ou confesseurs, pour dire son cheminement dans la vie spirituelle. Elle dit sa répugnance à écrire. Elle dit aussi la difficulté d'en trouver le temps, au milieu des occupations de sa charge et des exercices de la vie monastique. Certains textes sont issus de ses méditations et de sa pratique de l'oraison : *occupation et communication intérieure avec Dieu, qui est esprit et vérité*. Supérieure, elle exerce au service de ses soeurs la charge de l'abbé selon la règle de saint Benoît, et il est probable que certains écrits sont des instructions faites au chapitre. Ils traduisent sa grande expérience des relations d'une supérieure et de sa communauté, et des sœurs entre elles. Elle prend la plume à la sollicitation de Jeanne de Chantal, pour fixer et relire les étapes de la réforme, avec les obstacles et les grâces rencontrés. A la demande de la même, de la mère de Buissonrond, des bernardines d'Annecy, elle rédige des traités sur la simplicité, les principaux moyens de la réformation intérieure, de la perfection religieuse... Ces « traités » sont moins des spéculations que des « tours de la question », où elle livre une expérience destinée à transformer ses lectrices, et qui la transforme ou l'élève en prière au moment même où elle écrit.

Louise de Ballon s'y révèle « mère » des filles que la Providence lui a confiées à conduire : elle les fait naître à la vie intérieure, les nourrit, les corrige, les soutient. Elle en souffre aussi, mais elle les aime de cet amour de Dieu, qui comble le vide qu'elle travaille à faire en elle-même. *Comme je n'ai plus de corps que pour le servir, je n'ai plus*

4. Les manuscrits originaux sont aujourd'hui perdus. Il n'y a rien dans les œuvres du R.P. Grossi conservées à la médiathèque municipale d'Avignon. Je serais reconnaissant à quiconque pourrait aider à retrouver la trace de cet ensemble relativement important.

aussi de cœur que pour l'aimer. Et si je ne le puis faire comme il faut, je me servirai de l'amour même qu'il me porte, pour aller à lui. (...) Dieu m'aime, et son amour me tient abandonnée à le suivre, à lui être fidèle, à me laisser conduire selon sa volonté et à son gré, à m'oublier moi-même jusqu'à ne prendre nul soin de ma vie, jusqu'à ne vouloir plus vivre, si mon Sauveur ne règne en moi. (Œuvres, II, p. 3-4).

Méfiant face aux manifestations extraordinaires de la vie mystique, discrète sur les grâces dont elle est consolée, rejetant la vaine science, Louise de Ballon a pratiqué la « science des saints ». Rien d'extravagant chez elle, mais la conscience d'écrire sous la conduite de l'Esprit, d'être illuminée (emploi fréquent de l'expression « *j'eus cette lumière* », « *il m'a souvent fait connaître* »...) pour dire l'éprouvé.

Pour le père Charles Dumont, « c'est sous le titre de la simplicité que toute la doctrine de la mère de Ballon doit être placée ». Est simple, rappelle le père Mikkers, « l'homme recherchant Dieu en toutes choses... Dieu seul, c'est ce qu'il y a de plus simple ». Mère Louise dit simplement : « Mon lieu, c'est Dieu » (*Œuvres*, I, 142). Toute sa vie est résumée dans cette recherche de la présence à Dieu et de la présence de Dieu.

Les recherches actuelles tentent d'identifier les sources de sa spiritualité : Écriture, office divin, héritage cistercien et bernardin, direction de saint François de Sales (lui-même nourri de saint Bernard), direction oratorienne, lecture de sainte Thérèse d'Avila, ont contribué à former la pensée, l'action et la prière de mère Louise. On redécouvre l'expression de son expérience mystique.

Lorsque j'ai commencé à étudier la vie de mère Louise et ses œuvres, je me suis vite aperçu qu'il y avait un écart entre ce que l'on disait d'elle et ce que je lisais chez elle. Que c'était elle, qu'il fallait écouter. Certes, un petit effort est à faire pour y accéder : typographie du temps, style du XVII^e siècle ; et puis s'animent une époque, un personnage, une moniale cistercienne... Le lecteur peut glaner une foule

de renseignements sur la vie religieuse de ce temps, se laisser prendre au témoignage, et... porter par sa prière.

Puisse cet article vous avoir incité à rencontrer Louise de Ballon, contemporaine d'Angélique Arnauld, Françoise de Nérestang, Jeanne de Courcelle de Pourlan, et autres moniales qui, au XVII^e siècle, ont voulu vivre pleinement « Cîteaux au féminin ». ■

Alain GUERRIER,
Blois.

GROSSI, Jean, *La vie de la vénérable Mère Louise Blanche Thérèse de Ballon*, (...) Annecy, Humbert Fontaine, 1695.

GROSSI, Jean, *Les Œuvres de Piété de la vénérable Mère Louise Blanche Thérèse de Ballon* (...), Paris : Nicolas Couterot, 1700, 2 tomes en un volume ; réimpression : *Louise de Ballon, Ecrits spirituels*, introduction par le RP Edmond Mikkers, Monastère N.-D. de Géronde, Sierre, 1979.

DUMONT, Charles, *La simplicité comme principe de réforme chez la mère Louise de Ballon*, dans *Collectanea cisterciensia*, t. 41, 1979, p. 73-93.

GUERRIER, Alain, « De la réforme cistercienne à la congrégation moderne : le cas des Bernardines réformées de Savoie », dans *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*, Actes du CERCOM, Saint-Etienne, 1991, p. 747-779.

GUERRIER, Alain, « Quatre itinéraires de réforme en France au XVII^e siècle », dans *Cîteaux au féminin*, Actes du colloque de Royaumont 1998, Paris, 2001, p. 267-281.

HENNEAU, Marie-Elisabeth, « Expériences spirituelles d'une Bernardine contemporaine de Marie Guyart. Se trouver simplement en présence de Dieu », dans *Marie Guyard de l'Incarnation, un destin transocéanique*, Actes du colloque de Tours, mai 1999, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 225-234.

HUOT, François, « La congrégation de saint Bernard ou les Bernardines réformées », *Helvetia Sacra*, III, 3, Bern, 1982, p. 985-1050.

MYRIAM de G., *Louyse de Ballon*, Desclée de Brouwer, 1935.